OFFRE D'EMPLOI



COORDONNATEUR(-TRICE) EN LOISIRS SERVICE DES LOISIRS

Un milieu de travail dynamique!

Tu aimerais planifier et coordonner les programmes de la Ville, que ce soient les camps de jour, le programme d'accompagnement ou d'autres activités de loisirs ? Tu as l'habitude dans la gestion de personnel de camps de jour et d'activités sportives ? Cet emploi est pour toi ! À la Ville de Sainte-Julie, tu seras responsable de l'embauche des étudiants à l'emploi des camps de jour et des appariteurs-concierges. Tu identifieras les besoins de formation et tu effectueras les évaluations de rendement du personnel sous ta responsabilité. Tu procéderas à l'achat du matériel requis au bon déroulement des activités sous ta responsabilité. Tu assureras le suivi et la mise à jour des différents plans d'action.

Travailler avec nous, c'est:

- Un horaire de travail flexible de 35 heures par semaine, réparties sur 4 jours et demi (c'est congé le vendredi après-midi!);
- Une échelle salariale débutant à 91 240 \$;
- Un régime de retraite à prestations déterminées et une gamme d'avantages sociaux concurrentiels selon la Politique des conditions de travail du personnel cadre en vigueur ;
- Quatre (4) semaines de vacances en plus de neuf (9) jours de congé personnel ;
- Un programme d'aide aux employés et aux familles (PAEF) et un service de télémédecine;
- La possibilité de faire du télétravail ;
- Des entraînements de groupe offerts gratuitement sur l'heure du dîner et plusieurs activités sociales et sportives entre collègues ;
- Une équipe dynamique et des défis stimulants à relever !

Profil recherché:

- Diplôme d'études universitaires (BAC) en loisirs, culture et tourisme ou recherche et animation culturelle ou l'équivalent ;
- Minimum de deux (2) années d'expérience en gestion de personnel et camps de jour (un atout);
- Permis de conduire valide (classe 5).

Le défi t'intéresse ? Fais-nous parvenir ta candidature en remplissant le <u>formulaire d'embauche</u> au plus tard le 10 septembre 2024.

Seules les personnes retenues en entrevue recevront une réponse. La Ville de Sainte-Julie s'engage à appliquer les principes d'équité en matière d'emploi. Il faut noter que le genre masculin est utilisé dans ce texte dans l'unique but d'en alléger la lecture.